

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Arrêté du 27 août 2018 portant nomination au grade d'administrateur de 3^e classe des affaires maritimes du corps des administrateurs des affaires maritimes

NOR : TREK1822648A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et la ministre des armées,
Vu le code de la défense, partie législative, notamment son article L. 4134-2 ;
Vu le décret n° 2005-1029 du 25 août 2005 relatif à la gestion et à l'administration des corps de militaires relevant du ministre chargé de la mer ;
Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière ;
Vu le décret n° 2012-1546 du 28 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs des affaires maritimes ;
Vu l'arrêté du 26 août 2013 relatif à l'organisation générale de la scolarité à l'École d'administration des affaires maritimes,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés administrateurs de 3^e classe des affaires maritimes, à titre temporaire, les aspirants dont les noms suivent :

Pour prendre rang du 1^{er} août 2018 :

Salou (Katell, Sophie, Elisabeth) ;
Gaillard (Alice, Estelle, Jeanne) ;
De Maria (Sébastien, Louis, Jean) ;
Meziani (Sofia, Zoé, Sarah) ;
Piton (Sophie, Aude, Marie) ;
Valin (Marie, Anne, Eléonore) ;
Hoarau (Nicolas) ;
Boulay (Justine, Nicole, Madeleine),

Article 2

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et la ministre des armées sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 27 août 2018.

Pour le ministre d'État, ministre de la transition
écologique et solidaire et par délégation :
*La sous-directrice de la modernisation
et de la gestion statutaires,*
AGNÈS BOISSONNET

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
directeur du personnel militaire de la marine,*
JEAN-BAPTISTE DUPUIS